

ANNÉE SCOLAIRE
2022-2023

COLLÈGE AU CINÉMA

DISPOSITIF POUR LES ÉLÈVES
ET ENSEIGNANTS DES COLLÈGES
DE LA 6^E À LA 3^E



seine-et-marne.fr



seine
& marne
LE DÉPARTEMENT

COLLÈGE AU CINÉMA : c'est quoi ? Pour qui ?

COLLÈGE AU CINÉMA est un dispositif national d'éducation à l'image proposé à tous les enseignants des collèges. Depuis plus de 30 ans, **COLLÈGE AU CINÉMA** vise à sensibiliser les élèves à la culture cinématographique, les former à la lecture de l'image, contribuer à leur éducation de spectateur et les amener à développer une pratique culturelle de qualité en fréquentant les salles de cinéma.

Le dispositif **COLLÈGE AU CINÉMA** s'inscrit dans l'axe « une offre accessible à tous pour tous les territoires » du Parcours collégien adopté par le Conseil départemental de Seine-et-Marne. Il vise à accompagner les enseignants et les élèves pendant le temps scolaire, en s'adaptant aux besoins des collégiens tout en valorisant les ressources du Département.

DU TEMPS AU CINÉMA... ET EN CLASSE

Les élèves de la 6^e à la 3^e découvrent, pendant le temps scolaire, des films lors de projections organisées spécialement à leur intention dans des salles de cinéma partenaires.

Ils voient entre trois et quatre longs métrages par an auxquels se rajoute le film primé par le Département de Seine-et-Marne au festival du premier court-métrage de Pontault-Combault. Pour chaque classe participante, un enseignant est responsable de l'accompagnement et du suivi du dispositif.

LE CHOIX DES FILMS : Les films sont sélectionnés dans une liste établie par une commission nationale regroupant les différents partenaires du dispositif.

Pour chaque double niveau, le parcours, qui tient compte de l'âge des collégiens, propose :

- Un équilibre entre œuvres du répertoire et films récents,
- Une variété des genres cinématographiques : comédie, suspense, polar, western, fiction, film d'animation, court-métrage, etc.

Concrètement, ça se passe comment ?

LA PARTICIPATION AU DISPOSITIF EST BASÉE SUR LE VOLONTARIAT.

- Un coordinateur, professeur d'une discipline d'enseignement ou professeur documentaliste, doit être nommé par le chef d'établissement. Il devra remplir le dossier de candidature et solliciter une salle de cinéma partenaire voisine.
- Une formation inscrite au Plan Académique de Formation de l'Académie de Créteil est proposée aux professeurs.

Celle-ci est dispensée par des professionnels du cinéma et de l'image : réalisateurs, chefs opérateurs, critiques, scénaristes... Elle leur permet d'acquérir des outils nécessaires pour accompagner le parcours des élèves. Ces rencontres sont complétées par des brochures pédagogiques créées et mises à disposition par le CNC sur son site.

- Un professeur relais est chargé de l'accompagnement et du suivi du dispositif auprès des enseignants.
- Act'art propose des interventions de professionnels dans les classes pour revenir sur les films ou aborder des thématiques.

Les cinémas partenaires veillent à l'accueil des élèves dans le respect des consignes sanitaires. En fonction de l'évolution du contexte, ces modalités d'accueil pourraient être adaptées.



BON À SAVOIR !

Le Département prend en charge le coût des entrées (soit 2,50€ par élève) pour trois films ainsi que 60% du transport vers les cinémas.

Le dossier de candidature se complète en ligne sur le site seine-et-marne.fr (date limite : 31 mai 2022)*



*Les modalités de sélection des candidatures et le calendrier de l'opération sont indiqués dans une notice (en ligne sur le site seine-et-marne.fr rubrique téléservices).

Programmation 2022/2023

Parcours initial Niveau 6^e / 5^e



TRIMESTRE 1

LES TEMPS MODERNES

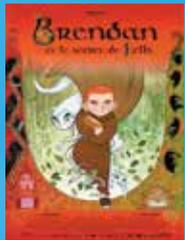
Charlie Chaplin, États-Unis (1935)
Genre : burlesque - Durée : 1h27
Ouvrier à la chaîne dans une usine, Charlot est soumis à la dure loi de la taylorisation, et à celle d'un patron autoritaire. Rendu fou par la machine, il est interné puis, guéri. Il finira par rencontrer « la gamine ». Ce classique du cinéma est une satire du travail à la chaîne initié par le Fordisme et un réquisitoire contre le chômage et les conditions de vie difficiles dans la société des années 1930.



TRIMESTRE 2

LUMINEUSES

Genre : court-métrage - Durée : 1h21 - Version : VOSTF / VO
Beach Flags • Sarah Saidan • France • 2014 • Animation • 13'40
No • Abbas Kiarostami • Italie • 2010 • documentaire • 8'
L'île Jaune • Léa Mysius, Paul Guillaume • France • 2015 • fiction • 29'30"
Zohra à la plage • Catherine Bernstein • France • 1995 • fiction • 8'
Oripeaux • Sonia Gerbeaud & Mathias Panafieu • France/Belgique • 2014 • animation • 10'3"



TRIMESTRE 3

BRENDAN ET LE SECRET DE KELLS

Tomm Moore - Belgique, France, Irlande (2008)
Genre : animation - Durée : 1h15
Brendan, un apprenti moine de 12 ans, est élevé par son oncle, le sévère Abbé Cellach, au sein de l'abbaye de Kells. L'abbé Cellach est un ancien enlumineur qui a abandonné toute activité créative pour se consacrer à la construction d'un mur géant afin de protéger l'abbaye. Le frère Aidan, le plus fameux des enlumineurs, vient trouver refuge à Kells.



TRIMESTRE 1

FENÊTRE SUR COUR

Alfred Hitchcock, États-Unis (1954)
Genre : fiction - Durée : 1h52
Jefferie, reporter photographe, est immobilisé dans son appartement. Pour passer le temps, comme c'est l'été et que toutes les fenêtres sont ouvertes, il observe ses voisins. Parmi tous ces gens, les Thorwald. Ce couple curieux retient l'attention de Jefferie.

Parcours complémentaire



L'HOMME DE RIO

Philippe de Broca, France (1964)
Genre : fiction - Durée : 1h50
En permission pour une semaine, le soldat de 2^e classe Adrien Dufourquet arrive à Paris pour retrouver sa fiancée Agnès. Au même moment, une statuette amazonienne est volée au musée de l'Homme. Elle fait partie d'un ensemble de statues rapportées par trois explorateurs. L'un d'eux est enlevé devant le musée, puis Agnès, qui n'est autre que la fille de l'un des trois explorateurs. Adrien se lance à la poursuite des ravisseurs...

Sosuke

court métrage, Prix du Département au festival du 1^{er} court métrage de Pontault-Combault (édition 2021)



SOSUKE

Elina Kastler (2020)
Genre : fiction - Durée : 15 min
Sosuke, jeune lycéen atteint du syndrome d'Asperger, rencontre des difficultés de communication avec son entourage. Il est très attaché à son vélo qu'il considère comme une personne réelle. Le lycée se termine bientôt et Sosuke doit choisir son orientation.



Témoignages

« Les salles de cinéma ayant été malmenées ces deux dernières années et nos élèves ayant renforcé leur habitude de voir les films sur les plateformes, le dispositif Collège au Cinéma est plus que jamais primordial pour les ramener sur le chemin de ces lieux de culture et leur rappeler que la véritable expérience cinématographique a lieu en salle avec un public. La sélection 2022/2023 répond à un vrai besoin de se retrouver tous ensemble, sans contrainte. Le 1^{er} trimestre est consacré aux deux « maîtres » que sont Chaplin et Hitchcock, afin d'entrer dans le dispositif avec deux grands classiques et d'aborder le côté historique du cinéma. Le 2^e trimestre est consacré aux courts métrages, souvent le « parent pauvre » de la famille du cinéma. Et enfin le 3^e trimestre est consacré à l'animation, des légendes irlandaises à la fable écologique nipponne. Cette sélection est celle de la diversité des origines, des époques, des genres et des techniques. »

Thomas Bonnans, professeur relais

« Quel plaisir de voir revenir les jeunes spectateurs dans les salles ! A nouveau leur projeter des films, en veillant à proposer un éclectisme de genres, nationalités et époques. »

« Collège au cinéma, c'est vivre collectivement une expérience cinématographique de premier plan, pour des jeunes générations qui n'auraient pas la chance de fréquenter les salles de cinéma hors du cadre scolaire. L'éducation à l'image et l'ouverture à des cinéphilies variées participent grandement à leur enrichissement culturel. »

Sarah Denis, Cinéparadis, cinéma coordonnateur Collège au cinéma

Quelques mots d'élèves du collège Charles Péguy à Vermeuil l'Étang :

« Je ne vois plus les films comme avant, je regarde les détails »

« Maintenant, je regarde les films en VO »

« Maintenant, je sais quel genre de film j'aime »

« Des films qui ne sont pas des films d'action peuvent être bien »

« Je ne savais pas qu'un documentaire ça pouvait être ça, c'est une découverte »

Vos contacts

- Pour toute question relative à la rédaction de votre projet : Direction des Services départementaux de l'éducation Nationale de Seine-et-Marne
Thomas Bonnans, professeur relais, thomas.bonnans@ac-creteil.fr
- Pour trouver votre cinéma : Sarah Denis, Cinéparadis, sd@cineparadis.fr
- Pour des renseignements sur la formation : Isabelle Bourdon, Rectorat, isabelle.bourdon@ac-creteil.fr
- Pour les questions liées aux interventions de professionnels : Muriel Sauvage, responsable de projets, collegeaucinema@actart77.com
- Pour les questions liées à la plateforme de télé-services et au financement : Sandrine Lachaux, Département de Seine-et-Marne, sandrine.lachaux@departement77.fr
Micheline Robcis, Département de Seine-et-Marne, micheline.robcis@departement77.fr

COLLEGE AU CINEMA est un dispositif national initié et financé par les ministères en charge de la Culture et de l'Éducation nationale, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et les conseils départementaux. La coordination nationale est assurée par l'association Passeurs d'images. En Seine-et-Marne, le dispositif est coordonné par Act'art en lien avec le Département de Seine-et-Marne, la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) et le professeur relais, la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, l'exploitant coordinateur CinéParadis (Fontainebleau), l'association Passeurs d'images.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 MELUN Cedex - T. 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr